

Permis A1

La formation est organisée sur nos pistes privées de Villeneuve-lès-Maguelone.

À partir de 16 ans pour conduire les motos légères dont la cylindrée ne dépasse pas 125cm³ et dont la puissance ne dépasse pas 15ch (11KW).

Il est aussi valable pour conduire les tricycles à moteur d'une puissance maximale de 20ch.

Age : 16 ans

Observation

Le permis A1 obtenu avant le 19/01/2013 autorise la conduite des quadricycles à moteur légers et lourds.

Pièces à fournir

- Copie recto verso de la pièce d'identité (en cours de validité)
- Pour les ressortissants de la Communauté Européenne : 6 derniers mois de justificatif de domicile
- Pour les étrangers : copie recto verso de la carte de séjour en cours de validité et à jour.
- Si – de 18 ans, copie de l'attestation de recensement
- Si – de 25 ans, copie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- 3 photos d'identité identiques FORMAT PASSEPORT (**E-photo avec code numérique**)
- 8 timbres au tarif en vigueur
- 1 justificatif de domicile à votre nom de – de 6 mois

Si ce justificatif n'est pas à votre nom, il faudra en plus :

- 1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Une attestation d'hébergement de – de 6 mois de la personne qui vous héberge
- 1 copie du justificatif de domicile de – de 6 mois de l'hébergeant

